



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-54627>

Département(s) de publication : **01, 74**

Annonce n° **26-54627**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'agglomération du Pays de Gex

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché public d'assurance de la protection sociale complémentaire: assurance santé complémentaire

Description : Marché public d'assurance de la protection sociale complémentaire: assurance santé complémentaire. La consultation a pour objet la conclusion d'un marché public pour l'exécution de garanties collectives d'assurance complémentaires aux prestations versées par les organismes de base de la Sécurité sociale, et d'obligations de nature légale ou prévues par acte juridique du droit du travail de l'acheteur en qualité d'employeur. Le contrat collectif à adhésion facultative sera conclu entre le Souscripteur et l'Assureur au titre d'une convention de participation. Les personnels intéressés par cette convention de participation sont les agents de la collectivité (nombre total d'agents: 200). Les garanties d'assurance doivent être portées par un organisme d'assurance (ou plusieurs organismes d'assurance en coassurance) disposant des agréments nécessaires et bénéficiant de la qualité d'entreprise d'assurance régie par le code des assurances, de mutuelle ou union de mutuelles régies par le Livre II du code de la mutualité, d'institution de prévoyance régie par le code de la sécurité sociale. L'organisme d'assurance peut être représenté par un intermédiaire en assurance régulièrement inscrit à l'ORIAS.

Identifiant de la procédure : 250d5fd2-eb36-4ff8-b572-ca190562bbb8

Identifiant interne : 26DRHF02

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Procédure d'appel d'offres ouvert soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique, avec application des dispositions des articles 15 à 21 du décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66512200 Services d'assurance maladie

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 135 rue de Genève

Ville : Gex

Code postal : 01170

Subdivision pays (NUTS) : Ain (FRK21)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 650,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Informations complémentaires : Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://webmarche.adullact.org> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Directive 2014/24/UE - Procédure d'appel d'offres ouvert (soumise aux articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique), avec application des dispositions des articles 15 à 21 du décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux : Exclusions prévues aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L 2141-7 à L 2141-11 du Code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Marché public d'assurance de la protection sociale complémentaire: assurance santé complémentaire

Description : Marché public d'assurance de la protection sociale complémentaire: assurance santé complémentaire

Identifiant interne : 26DRHF02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66512200 Services d'assurance maladie

Options :

Description des options : Période initiale de 12 mois avec reconduction annuelle au 1er janvier de chaque année jusqu'au 31 décembre 2032 (6 ans)

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 135 rue de Genève

Ville : Gex

Code postal : 01170

Subdivision pays (NUTS) : Ain (FRK21)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2027

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 5

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 650,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : - Déclaration sur l'honneur (Cf. dossier de candidature) - Déclaration sur l'honneur concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Critère : Autorisation ou adhésion à une organisation particulière nécessaire pour les contrats de services

Description : - Qualification professionnelle : extrait du JORF ou attestation ACPR portant agrément des branches d'assurance objet du marché pour l'entreprise d'assurance: garanties santé : agréments délivrés pour pratiquer les opérations d'assurance des branches 1 et 2. - Qualification professionnelle : attestation d'immatriculation au registre de l'ORIAS pour l'intermédiaire en assurance

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : - Chiffre d'affaires des 3 derniers exercices - Rapport sur la Solvabilité et la Situation Financière (SFCR) - Bilan et compte de résultat des 3 derniers exercices

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : - Liste des références similaires de moins de 3 ans - Effectif moyens annuels des trois dernières années - Délégation consentie par l'entreprise d'assurance à l'intermédiaire d'assurance

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1: Rapport entre la qualité des garanties et le tarif proposé

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 : degré effectif de solidarité entre les adhérents

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 : maîtrise financière du dispositif

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 4 : moyens pour assurer une couverture effective des plus âgés et des plus exposés aux risques

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 5 : qualité de gestion du contrat et des services

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://webmarche.adullact.org/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=505679&orgAcronyme=f4g>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://webmarche.adullact.org>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/07/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Les dépenses afférentes seront imputées sur le budget principal de la collectivité et assurées sur ses ressources propres ainsi que par la participation des agents adhérents.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'agglomération du Pays de Gex

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Communauté d'agglomération du Pays de Gex

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Communauté d'agglomération du Pays de Gex

Organisation qui traite les offres : Communauté d'agglomération du Pays de Gex

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'agglomération du Pays de Gex

Numéro d'enregistrement : 24010075000126

Adresse postale : 135 rue de Genève

Ville : Gex

Code postal : 01170

Subdivision pays (NUTS) : Ain (FRK21)

Pays : France

Point de contact : Bertrand Soulage

Adresse électronique : marches@paysdegexagglo.fr

Téléphone : +33 450993881

Adresse internet : <https://www.paysdegexagglo.fr>

Profil de l'acheteur : <https://webmarche.adullact.org>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Lyon

Numéro d'enregistrement : 17690005800015

Adresse postale : 184 rue Duguesclin

Ville : Lyon cedex 03

Code postal : 69433

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Point de contact : Greffe du tribunal

Adresse électronique : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Téléphone : +33 487635000

Adresse internet : <https://lyon.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 743f6908-f6d4-49c8-b85b-b5f2e6f34a4e - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 03/06/2026 à 15:15

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/06/2026